

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 4 juin 2012, 20 h, à la salle de l'O.T.J. de Saint-Omer.

**Présences : MM. Jean-Guy Cyr
Donald Falardeau
Raymond Deslauriers
Lauréat Plante
Normand Parr
Mme France Leblanc**

Quorum : le quorum est constaté.

Monsieur Denis Henry, maire, préside la séance.

Est également présent à la séance, monsieur Danick Boulay, directeur général et greffier.

12-06-132

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le 4 juin 2012 soit accepté, tel que proposé.

12-06-133

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2012

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire qui s'est tenue le 7 mai 2012 soit adopté, tel que proposé.

12-06-134

COMPTES À PAYER AU 31 MAI 2012

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

QUE la liste des comptes à payer et des dépenses pour la période se terminant le 31 mai 2012 au montant total de 307 000,77 \$ soit acceptée, telle que proposée.

Je, soussignée, Michelyne Leblanc, trésorière de la Ville de Carleton-sur-Mer, atteste en vertu du présent certificat, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le montant des comptes inscrits sur la liste des comptes pour approbation au 31 mai 2012.

Michelyne Leblanc, trésorière

12-06-135

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME :

12-06-135.1 RÉUNION DU 29 MAI 2012

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à l'unanimité

D'accepter les recommandations du comité consultatif d'urbanisme consignées au procès-verbal de la réunion qui s'est tenue le 29 mai 2012.

12-06-135.2 NOMINATION DES MEMBRES

Il est PROPOSÉ par : m. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

- 1) De nommer les personnes suivantes comme **membres du CCU représentant les citoyens:**
 - M. André Allard, membre
 - M. Claude Bolduc, membre
 - M. Joey Fallu, membre
 - M. Normand Doucet, membre
 - M. Régent Leblanc, membre
- 2) De nommer les personnes suivantes comme **représentants du conseil au CCU:**
 - M. Donald Falardeau, représentant
 - M. Lauréat Plante, représentant
- 3) De nommer les personnes suivantes comme **président et secrétaire au CCU:**
 - M. André Allard, président
 - M. Samuel Landry, secrétaire

12-06-136 VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Après avoir pris connaissance de l'état produit par la trésorière et intitulé « Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes »,

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer ordonne au greffier de vendre les immeubles consignés dans un état déposé par la trésorière, selon les dispositions prévues à la Loi sur les cités et villes.

12-06-137 FINANCEMENT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

QUE les dépenses suivantes soient financées par l'affectation aux activités d'investissement :

▪ Système avertisseur incendie – Salle Charles-Dugas :	3 249,76 \$
▪ Casques – Service incendie :	<u>666,45</u>
Total :	<u>3 916,21 \$</u>

QUE les dépenses suivantes (honoraires professionnels) seront financées par le fonds d'administration et seront remboursées par règlement d'emprunt et/ou subvention dans le cadre du projet d'aménagement de terrains de sports :

• Mercier & Jutras	3 340,33 \$
• PESCA Environnement	7 473,38
• Plan Zari	<u>160,97</u>
Total :	<u>10 974,68 \$</u>

12-06-138

CENTRE LÉOPOLD-LECLERC – TRAVAUX (CHANGER ENTRÉES DE SERVICE ET SORTIE D'URGENCE)

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal autorise la firme Malloi Construction inc. à effectuer les travaux suivants au centre Léopold-Leclerc:

- Changer 2 entrées de service au 2^e étage et les 2 portes commerciales en aluminium anodisées, quincaillerie et installation, au montant de 7 416 \$, taxes en sus;
- Changer 1 sortie d'urgence, porte et cadre en acier, quincaillerie et installation, au montant de 1 716 \$, taxes en sus.

QUE cette dépense nette au montant de 9 359,72 \$ soit financée à même le fonds de roulement pour une période de cinq ans, à partir de janvier 2013.

12-06-139

OMH CARLETON-SAINT-OMER – ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2011 ET REMBOURSEMENT

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal adopte les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Carleton-Saint-Omer pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer rembourse un montant de 728 \$ à l'O.M.H. de Carleton-Saint-Omer.

12-06-140

RUE BENJAMIN-LEBLANC – ACQUISITION DES LOTS 5 058 591 ET 3 548 229, MANDAT À UN NOTAIRE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

12-06-140.1 RUE BENJAMIN-LEBLANC – ACQUISITION DE LOTS

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer accepte d'acquérir les lots 5 058 591 et 3 548 229, du cadastre du Québec, dans le dossier de régularisation de la rue Benjamin-Leblanc.

12-06-140.2 RUE BENJAMIN-LEBLANC – MANDAT À UN NOTAIRE

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser monsieur Danick Boulay, directeur général et greffier, à l'effet de mandater Me Maggie Landry, notaire, concernant l'acquisition des lots 5 058 591 et 3 548 229, du cadastre du Québec, de la rue Benjamin-Leblanc.

12-06-140.3 RUE BENJAMIN-LEBLANC – AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser monsieur Danick Boulay, directeur général et greffier, et monsieur Denis Henry, maire, pour la signature des documents dans le dossier de la rue Benjamin-Leblanc.

12-06-141 RUE DES MÉLÈZES – ACQUISITION DES LOTS 3 548 052 et 3 548 351, MANDAT À UN NOTAIRE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

12-06-141.1 RUE DES MÉLÈZES – ACQUISITION DE LOTS

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer accepte d'acquérir les lots 3 548 052 et 3 548 351, du cadastre du Québec, dans le dossier de régularisation de la rue des Mélèzes.

12-06-141.2 RUE DES MÉLÈZES – MANDAT À UN NOTAIRE

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser monsieur Danick Boulay, directeur général et greffier, à l'effet de mandater Me Maggie Landry, notaire, concernant l'acquisition des lots 3 548 052 et 3 548 351, du cadastre du Québec, de la rue des Mélèzes.

12-06-141.3 RUE DES MÉLÈZES – AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser monsieur Danick Boulay, directeur général et greffier, et monsieur Denis Henry, maire, pour la signature des documents dans le dossier de la rue des Mélèzes.

12-06-142 DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) 2012 – 2013

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal autorise de transmettre au député de Bonaventure une demande de subvention pour les travaux à exécuter dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal 2012 – 2013, conformément aux exigences du ministère des Transports.

12-06-143 FONDS D'INTERVENTION STRATÉGIQUE RÉGIONALE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer a récemment réalisé une planification stratégique, telle que proposée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'application de cette planification stratégique exige de la Ville des ressources financières soutenues pour une durée de quelques années;

CONSIDÉRANT QU' un programme d'aide gouvernementale intitulé *Fonds d'intervention stratégique régionale* vise notamment à soutenir des municipalités dans la mise en œuvre de leur planification stratégique;

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer achemine une demande d'aide financière pour l'année 2012 – 2013 au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire dans le cadre du Fonds d'intervention stratégique régionale.

12-06-144

CORPORATION DU RÉSEAU BIBLIO GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE – AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer nomme les personnes suivantes à siéger sur la corporation du Réseau Biblio Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à titre de personnes responsables des bibliothèques et également à représenter la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé et la bibliothèque municipale de Saint-Omer à titre de personnes responsables des bibliothèques à l'assemblée générale annuelle 2012 – 2013 :

- Mme Julie Poulin, responsable de la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé de Carleton;
- Mmes Line Arsenault et Monique Falardeau, responsables de la bibliothèque municipale de Saint-Omer;

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer autorise monsieur Raymond Deslauriers, conseiller municipal, à siéger sur la corporation du Réseau Biblio GÎM à titre de représentant municipal.

12-06-145

ASSOCIATION MOTO-TOURISTE DE LA BAIE-DES-CHALEURS – DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE PARADE LE 10 JUIN

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

De permettre à l'Association moto-touriste de la Baie-des-Chaleurs (AMTBC) de circuler sur la route 132 à partir de l'église de Carleton jusqu'au CLSC de Saint-Omer pour leur parade qui aura lieu le dimanche 10 juin 2012.

QUE l'AMTBC s'assure d'avoir toutes les assurances nécessaires pour le déroulement de cette parade.

QUE l'AMTBC demande l'autorisation et la collaboration du ministère des Transports et avise la Sûreté du Québec.

12-06-146

PÉRIODE DE COMMENTAIRES ET DE QUESTIONS

Huit (8) personnes ont assisté à la séance ordinaire.

Des échanges ont lieu entre des citoyens et le conseil municipal.

12-06-147

LA LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 45, monsieur Lauréat Plante propose de lever la séance.

Accepté.